



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9604^e séance

Lundi 15 avril 2024, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Frazier (Malte)

Membres :

Algérie	M. Koudri
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Yamazaki
Mozambique	M. Fernandes
République de Corée	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Lettonie, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grossi.

M. Grossi (*parle en anglais*) : C'est un plaisir de vous revoir, Madame la Présidente, ainsi que les autres collègues. Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité sur les activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernant la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires en Ukraine. Je remercie également le Conseil de son appui continu aux efforts déployés par l'AIEA.

Plus de deux ans se sont écoulés depuis le début de la guerre, la première guerre jamais menée au milieu des installations d'un important programme d'énergie nucléaire. L'AIEA suit la situation de près et apporte son assistance au quotidien à l'Ukraine depuis le début de la guerre. Le personnel de l'AIEA est présent en permanence et surveille la situation dans les cinq centrales nucléaires ukrainiennes, y compris à Zaporizhzhia, qui est toujours sous le contrôle opérationnel de la Russie.

Aujourd'hui, ma déclaration portera sur les graves violations récentes des cinq principes concrets que j'ai énoncés pour la première fois dans cette salle même le 30 mai 2023 (voir S/PV.9334). Ces cinq principes concrets visent à prévenir un accident nucléaire et à garantir l'intégrité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Qu'il me soit permis de rappeler au Conseil ces

principes. Premièrement, il ne doit y avoir aucune attaque de quelque nature que ce soit depuis la centrale ou contre elle, en particulier contre les réacteurs, l'entreposage du combustible usé ou d'autres infrastructures critiques, ni contre le personnel. Deuxièmement, la centrale nucléaire de Zaporizhzhia ne doit pas servir d'entreposage ni de base pour des armes lourdes – par exemple, des lance-roquettes multiples, des systèmes et munitions d'artillerie ou des chars – ou du personnel militaire qui pourraient être utilisés pour une attaque lancée à partir d'elle. Troisièmement, l'alimentation électrique hors site de la centrale ne doit pas être mise en péril. À cet effet, tout doit être fait pour que l'alimentation électrique hors site reste disponible et sûre à tout moment. Quatrièmement, toutes les structures, tous les systèmes et tous les composants essentiels à l'exploitation sûre et sécurisée de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia doivent être protégés contre les attaques ou les actes de sabotage. Cinquièmement, aucune action portant atteinte à ces principes ne doit être entreprise.

Le 30 mai 2023, j'ai déclaré ici que le respect de ces principes était essentiel pour prévenir tout risque d'un incident nucléaire catastrophique et j'avais demandé respectueusement et solennellement aux deux parties de s'engager à les respecter. Lors de notre séance de mai dernier, les membres du Conseil de sécurité et l'Ukraine ont clairement soutenu ces principes. Néanmoins, au cours des 10 derniers jours, le premier de ces principes a été violé à plusieurs reprises, ce qui a exacerbé les risques pesant sur la sûreté et la sécurité nucléaires de la centrale. Le dimanche 7 avril, la mission internationale d'appui et d'assistance à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia a confirmé les premières attaques menées depuis novembre 2022, qui ont visé directement la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. L'équipe de la mission a pu inspecter l'impact d'une frappe directe au sommet du dôme de confinement du bâtiment du réacteur de la tranche 6. Bien que les dommages causés à la structure soient superficiels, l'attaque crée un précédent très dangereux en ce qu'elle a ciblé avec succès l'enceinte de confinement du réacteur. Les deux autres attaques ont eu lieu à proximité du réacteur principal et ont fait au moins une victime. Les experts de l'Agence présents sur le site ont été informés par la centrale d'une attaque de drones sur l'installation de production d'oxygène et d'azote, de deux attaques sur le centre de formation qui se trouve juste à l'extérieur du périmètre du site et d'un drone qui aurait été abattu au-dessus de la salle des turbines de l'unité 6. Ces attaques irresponsables doivent cesser immédiatement. Bien qu'elles n'aient heureusement pas entraîné d'incident radiologique cette fois-ci, elles augmentent considérablement le risque

à la centrale, où la sûreté nucléaire est déjà compromise. Je suis préoccupé non seulement par les attaques elles-mêmes, mais aussi par le contexte dans lequel elles se sont produites. Au cours des mois qui ont précédé ces attaques directes, il y avait déjà eu une augmentation des incursions isolées de drones dans les environs de l'installation et dans la ville voisine d'Enerhodar. En ce qui concerne d'autres domaines de dégradation de la sûreté nucléaire, la centrale ne dépend actuellement que de deux lignes d'alimentation électrique externes. Au cours de l'année écoulée, il est arrivé au moins quatre fois que la centrale ne dispose que d'une seule ligne d'alimentation électrique externe, cette précarité pouvant durer jusqu'à quatre mois.

Qu'il me soit permis de le dire sans ambages. Deux années de guerre pèsent lourdement sur la sûreté nucléaire de la centrale de Zaporizhzhya. Les sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires de l'AIEA ont tous été compromis. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés en attendant qu'un dernier poids fasse pencher la balance en équilibre déjà fragile. Même si les six réacteurs de la centrale sont désormais en arrêt à froid, la dernière unité ayant basculé dans ce statut il y a deux jours à la suite de la recommandation de l'AIEA, le danger potentiel d'un accident nucléaire majeur reste bien réel. L'Agence continuera à suivre de près l'état opérationnel de la centrale et à proposer d'autres solutions techniquement viables dans un contexte de changements et défis rapides. Notre travail au sein de l'installation reste essentiel. Cela a été reconnu par tous, quel que soit leur camp dans le conflit. Mais pour être efficaces, les équipes de l'AIEA ont besoin d'un accès rapide pour évaluer l'état de la centrale et les effets cumulés que plus de 26 mois dans une zone de guerre ont eus sur la sûreté nucléaire.

Nous nous rapprochons dangereusement d'un accident nucléaire. Nous ne devons pas baisser notre garde et laisser un coup de dés décider de ce qui se passera demain. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir aujourd'hui pour réduire au minimum le risque d'accident. Les cinq principes établis dans cette même salle il y a un an doivent être respectés. Ils sont là pour prévenir un accident nucléaire majeur pouvant avoir des conséquences radiologiques importantes. Les attaques les plus récentes constituent une violation flagrante de ces principes essentiels et doivent cesser. Je demande au Conseil de soutenir fermement les cinq principes et les sept piliers de l'AIEA en matière de sûreté et de sécurité nucléaires, que ces principes contribuent à étayer. Et je demande aux membres de continuer à appuyer le rôle de l'AIEA dans la surveillance de la situation au service de la communauté internationale. Malgré d'énormes difficultés, l'AIEA a

maintenu ouvertes les lignes de communication indispensables et continuera à le faire. L'appui des États Membres et du Conseil dans son ensemble est indispensable.

Je remercie le Conseil de m'avoir invité aujourd'hui, démontrant ainsi son engagement sans faille en faveur de cette question cruciale. L'AIEA et moi-même restons à la disposition des membres pour les aider dans leur mission de préservation de la paix et de la sécurité internationales.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grossi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur général Grossi de son exposé d'aujourd'hui et de sa mise à jour de la situation.

Nous nous trouvons en terrain dangereux et inconnu. Le dimanche 7 avril, pour la première fois de l'histoire, le bâtiment du réacteur d'une centrale nucléaire en service a été touché. Dans la foulée, un autre drone s'est écrasé au sol à proximité du périmètre de la centrale mardi dernier. Nous ne pouvons nous permettre de sous-estimer la dangerosité de la situation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhya. Les sept piliers indispensables à la sécurité et à la sûreté nucléaires, et en particulier les cinq principes de base pour la protection de la centrale nucléaire de Zaporizhzhya, doivent être respectés, comme l'a confirmé aujourd'hui le Directeur général. Dans le même temps, l'attaque a également mis en évidence les risques persistants pour la centrale nucléaire de Zaporizhzhya et d'autres installations nucléaires en Ukraine dans le cadre de cette guerre d'agression. Comme l'a souligné M. Grossi, nous avons un besoin urgent de retenue militaire. C'est jouer avec le feu, et comme nous le savons, il est déconseillé de jouer avec le feu, et a fortiori avec des barres de combustible nucléaire.

Nous saluons le rôle joué par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui tient la communauté internationale informée de l'évolution de la situation en ce qui concerne la centrale nucléaire de Zaporizhzhya et l'infrastructure nucléaire civile ukrainienne en général. La présence du personnel de l'AIEA dans toutes les centrales nucléaires ukrainiennes constitue un facteur de stabilisation essentiel dans une situation très périlleuse. Nous notons avec inquiétude que l'équipe de l'AIEA à la centrale de Zaporizhzhya s'est vu refuser l'accès à certains des sites concernés et n'a pas été en mesure d'évaluer toute l'étendue des dommages. Nous demandons à la Russie d'autoriser immédiatement les experts de

l'AIEA à se rendre sur place. En même temps, et on ne le soulignera jamais assez, nous ne serions pas confrontés à cette situation si la Russie n'avait pas lancé une invasion à grande échelle de l'Ukraine et occupé illégalement la centrale nucléaire. Nous demandons à la Russie de rendre immédiatement le contrôle de la centrale à son propriétaire légitime.

Nous pensons qu'aucune des deux parties ne souhaite lancer une attaque directe délibérée contre un réacteur nucléaire en service. Néanmoins, l'imprévisibilité de la guerre nous a conduits au bord d'une catastrophe qui serait dévastatrice pour l'ensemble de la région et aurait des répercussions à l'échelle mondiale. La Slovénie met en garde contre ces dangers imminents depuis que la Russie a attaqué puis occupé la centrale en mars 2022. Nous tirons la sonnette d'alarme en tant que pays disposant d'un programme nucléaire civil et de sa propre centrale nucléaire. Nous sommes pleinement conscients, de par notre expérience directe, de l'importance de garantir et de maintenir la sécurité et la sûreté nucléaires.

La situation en Ukraine, y compris à la centrale nucléaire de Zaporizhzhya, représente une menace pour la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité doit réfléchir aux moyens de garantir le respect des sept piliers et des cinq principes fondamentaux, et nous sommes prêts à participer à ces efforts.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur général Grossi de son exposé. Les États-Unis se félicitent de l'attention qu'il porte à la prévention d'une catastrophe nucléaire en Ukraine, en particulier à la centrale nucléaire de Zaporizhzhya, et du rôle de chef de file qu'il joue à cet égard. Nous sommes également reconnaissants du travail accompli par le personnel courageux de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui bravent des conditions de travail hostiles pour soutenir la sûreté et la sécurité nucléaires et mettre en œuvre des garanties dans les installations nucléaires de l'Ukraine.

Conformément aux cinq principes concrets de l'AIEA en matière de sûreté nucléaire, les États-Unis insistent sur la nécessité vitale d'éviter toute action qui mettrait en péril la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhya. Tous les membres du Conseil de sécurité doivent s'accorder sur un point fondamental, à savoir qu'il est impératif d'éviter un accident nucléaire à la centrale. Un accident pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour l'Ukraine et les régions avoisinantes. Cependant, la guerre menée par la Russie et le contrôle qu'elle continue d'exercer sur la centrale présentent un

risque extraordinaire d'accident nucléaire. Soyons clairs. Ce risque est le résultat direct de la décision de Poutine de continuer à mener une guerre illégale, injustifiable et non provoquée contre l'Ukraine. Mais en réalité, la Russie n'a cure de ces risques. Si c'était le cas, elle ne continuerait pas à contrôler la centrale par la force, malgré les nombreux appels des membres du Conseil et du Conseil des gouverneurs de l'AIEA demandant à la Russie de retirer immédiatement son personnel afin que les autorités ukrainiennes compétentes puissent reprendre le contrôle total de la centrale. Parmi les nombreuses déclarations publiques faites par le Directeur général depuis l'invasion russe à grande échelle, une demande est restée constante : la nécessité de disposer d'une alimentation électrique fiable pour la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Cependant, les attaques ciblées de la Russie contre les infrastructures critiques de l'Ukraine menacent directement la stabilité de l'alimentation électrique externe du site, ce qui fait peser un risque inacceptable sur la sûreté nucléaire du site, en conséquence directe des agissements de la Russie. Cela va directement à l'encontre des sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires de l'AIEA, qui soulignent que tous les sites nucléaires doivent disposer d'une alimentation électrique hors site sécurisée provenant du réseau.

Nous demeurons préoccupés par le fait que la centrale nucléaire de Zaporizhzhia est exploitée par une équipe réduite d'opérateurs mal formés et non agréés. Il s'agit là d'une situation dangereuse et intenable pour l'entretien et l'exploitation en toute sécurité d'une centrale nucléaire. L'annonce faite par la Russie le 1^{er} février, selon laquelle les Ukrainiens qui n'ont pas signé de contrat de travail avec Rosatom et accepté la citoyenneté russe seront interdits d'accès à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, rend la situation des effectifs encore plus désastreuse. Le mépris flagrant de la Russie pour la nécessité de conserver un personnel agréé et expérimenté remet en question son attachement et celui de Rosatom à la sûreté et à la sécurité de l'exploitation des centrales nucléaires dans le monde.

Nous continuons à insister sur l'impérieuse nécessité d'éviter toute action militaire qui entraînerait un problème de sécurité à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Nous exprimons notre plein appui aux sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires de l'AIEA ainsi qu'aux cinq principes concrets visant à éviter un accident nucléaire à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Bien qu'elle affirme qu'elle coopère avec l'AIEA, la Russie tente à présent de se servir des derniers

événements, dont elle est à l'origine, pour prétendre qu'elle doit limiter l'accès de l'AIEA.

Depuis mars 2022, date à laquelle la Russie s'est emparée illégalement de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, la communauté internationale a retenu son souffle les huit fois où l'installation a perdu son alimentation électrique externe à cause des attaques de la Russie contre le réseau électrique ukrainien, ou lorsque les forces russes ont arrêté des membres indispensables du personnel, ou encore lorsque des bombardements ont été effectués dangereusement près de la centrale.

Nous réitérons l'appel lancé par la communauté internationale à la Russie pour qu'elle retire immédiatement ses forces et son personnel de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et qu'elle rende le contrôle total de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia aux autorités ukrainiennes compétentes, qui en sont les propriétaires légitimes.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, et je remercie le Directeur général Grossi de son exposé.

Les informations communiquées par le Directeur général le 7 avril, faisant état de frappes de drones sur le site de Zaporizhzhia, sont extrêmement préoccupantes, tout comme celles relayées par l'équipe de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur place, faisant état d'explosions et de tirs de fusils sur le site, ainsi que de plusieurs séries de tirs d'artillerie en provenance des environs de la centrale. Heureusement, l'AIEA a depuis confirmé que son équipe sur le terrain était saine et sauve, et que rien n'indiquait que les systèmes critiques de sûreté et de sécurité nucléaires sur le site avaient été endommagés. Nous remercions l'équipe de l'AIEA de tous les efforts qu'elle déploie pour surveiller la situation en matière de sûreté et de sécurité à la centrale dans des conditions extrêmement difficiles.

Cela vient toutefois rappeler douloureusement la situation précaire en matière de sûreté et de sécurité dans la plus grande centrale nucléaire d'Europe, causée par la guerre non provoquée de la Russie contre l'Ukraine. Depuis août 2022, il y a eu huit pertes totales de courant à Zaporizhzhia. Les experts de l'AIEA n'ont pas un accès complet à toutes les zones importantes pour assurer la sûreté et la sécurité nucléaires. La Russie continue de conserver du matériel et du personnel militaires sur le site, notamment des véhicules dans les salles des turbines et des installations défensives sur les toits des réacteurs.

D'autres sites ont également été touchés. L'installation Neutron Source à Kharkiv a été privée d'électricité à deux reprises, en avril et en mars, en raison des bombardements. La centrale nucléaire du sud de l'Ukraine a également perdu sa connexion aux lignes électriques. En mars, l'équipe de l'AIEA à la centrale nucléaire de Khmelnytskyi a été contrainte de se mettre à l'abri à quatre reprises en raison de bombardements aériens, ce qui a soumis le personnel d'exploitation de la centrale à une énorme pression.

Il est capital de réduire le risque d'accident nucléaire à Zaporizhzhia et dans toute l'Ukraine. Le Royaume-Uni se fait l'écho de l'appel lancé par le Directeur général Grossi à s'abstenir de toute action susceptible de violer les cinq principes concrets permettant de préserver la sûreté à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, qu'il a exposés au Conseil en mai dernier (voir S/PV.9334). Nous demandons également à la Russie de permettre aux experts de l'AIEA d'accéder pleinement et complètement à toutes les zones de la centrale.

Il est cependant un pays qui peut, bien plus que n'importe quel autre, améliorer la situation en matière de sûreté et de sécurité nucléaires en Ukraine : la Russie peut en effet restituer Zaporizhzhia aux autorités ukrainiennes, mettre fin à sa guerre et retirer toutes ses forces du territoire souverain de l'Ukraine.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Directeur général Grossi de son exposé.

La crise prolongée en Ukraine représente un sérieux défi et une grave menace pour la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes. Récemment, il y a eu de multiples attaques de drones contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et des pilonnages répétés dans ses environs, ce qui laisse présager une situation très préoccupante.

Les conséquences d'un accident nucléaire transcendent les frontières nationales, et les risques nucléaires justifient un niveau de vigilance élevé. En mai dernier, le Directeur général Grossi a proposé cinq principes relatifs à la sûreté et à la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia (voir S/PV.9334), et il use activement de ses bons offices pour promouvoir la sûreté et la sécurité des installations nucléaires. La Chine se félicite de tous ses efforts. Nous appuyons le rôle constructif que continue de jouer l'Agence internationale de l'énergie atomique dans le renforcement de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes.

La Chine a également fait des dons financiers au programme d'assistance technique de l'Ukraine en matière de sûreté et de sécurité nucléaires. La Chine appelle une nouvelle fois les parties concernées à faire preuve de calme et de retenue, à adhérer à l'esprit d'humanité, de science, de communication et de coopération, à respecter strictement la Convention sur la sûreté nucléaire et les autres instruments applicables du droit international, à respecter strictement les principes fondamentaux de la sûreté nucléaire, à s'abstenir de toute action susceptible de mettre en péril les installations nucléaires et à œuvrer résolument en faveur de la prévention des accidents nucléaires d'origine humaine.

La question de la sûreté et de la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia est l'un des aspects de la crise ukrainienne, dont le règlement dépendra *in fine* des perspectives de règlement politique. Nous appelons toutes les parties à défendre le principe d'une sécurité indivisible, à se concentrer sur l'objectif primordial d'instaurer la paix et la stabilité, à commencer à dialoguer immédiatement, à dégager progressivement un consensus et à reprendre rapidement les pourparlers de paix, afin de créer des conditions propices au règlement approprié des questions pertinentes, notamment la sûreté et la sécurité des installations nucléaires. La Chine restera déterminée à favoriser la paix et le dialogue et jouera un rôle constructif dans la promotion d'un règlement politique de la crise en Ukraine.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer ma déclaration en exprimant nos sincères remerciements au Directeur général Grossi pour son exposé sur l'évolution récente de la situation sur le terrain.

Le Japon demeure profondément préoccupé par la situation en matière de sûreté et de sécurité nucléaires en Ukraine, en particulier à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Nous constatons, dans les récentes déclarations du Directeur général, que les attaques de drones contre la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia ont fait monter d'un cran l'inquiétude toujours plus vive concernant la situation en matière de sûreté et de sécurité nucléaires déjà très précaire sur le site. Ces actions constituent également une violation manifeste des cinq principes concrets, comme le Directeur général l'a déclaré aujourd'hui dans cette salle. Toutes les parties doivent veiller à ce que la plus grande centrale nucléaire d'Europe ne présente pas de risque de catastrophe nucléaire, faute de quoi ce n'est pas seulement l'Europe qui en subira les conséquences, mais le monde entier.

Nous rappelons que la mission d'appui et d'assistance de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Zaporizhzhia joue un rôle essentiel en ce qui concerne ce site. Toutes les informations demandées doivent être communiquées rapidement à la mission, qui doit également bénéficier d'un accès rapide et sans entrave au site afin que l'AIEA puisse effectuer son évaluation.

Le Japon appuie fermement la mobilisation constante de l'AIEA en Ukraine et les efforts qu'elle déploie pour contribuer à réduire le risque d'un accident nucléaire et pour maîtriser la situation. La présence de l'Agence sur le terrain est indispensable pour formuler des observations impartiales, objectives et de première main.

Il va sans dire que l'agression de la Russie contre l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies, et la saisie illégale et illicite de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia par la Russie sont à l'origine de ces problèmes et de ces risques. Nous exhortons la Russie à se retirer immédiatement et sans condition de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine, y compris de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. La centrale doit être immédiatement replacée sous le contrôle total des autorités ukrainiennes.

Le Japon réaffirme sa détermination à continuer d'appuyer les efforts déployés par le Directeur général Grossi et le personnel de l'Agence, dans le respect de la souveraineté de l'Ukraine.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Comme nous l'avons entendu, le 30 mai dernier, sous la présidence de mon pays du Conseil, le Directeur général Rafael Grossi, que je remercie de son grand engagement comme de son intervention d'aujourd'hui, présentait cinq principes, concrets et pratiques, établis pour la prévention d'un accident à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Le respect de ces principes est dans l'intérêt de toutes et tous, car les conséquences d'un accident nucléaire auraient un impact généralisé.

Ces principes assurent les sept piliers de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui ont été érigés de manière urgente suite à la saisie militaire et l'occupation illégale de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia par la Russie en 2022, depuis lesquelles la sûreté et la sécurité de cette installation sont sérieusement compromises.

Malgré la précarité de la situation, nous étions, jusqu'à la semaine dernière, soulagés de savoir qu'il n'y avait aucune indication de violation directe des cinq principes. Avec les graves incidents du 7 avril et des jours suivants, à savoir une série d'attaques de drones impactant

directement la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, ceci a soudainement changé. Pour la première fois depuis l'établissement des cinq principes, le bâtiment abritant un des réacteurs a été visé par une action militaire, en violation flagrante de ces principes. Ces actions sont irresponsables et inacceptables.

La Suisse se joint donc sans réserve à l'appel à la désescalade du Directeur général, afin que les derniers développements « ne marquent pas le début d'un nouveau front de guerre extrêmement dangereux ».

Nous appelons la Russie et l'Ukraine à mettre en œuvre et à respecter pleinement et à tout moment les sept piliers et les cinq principes et à s'abstenir de mener des hostilités à proximité des installations nucléaires et contre celles-ci. Nous réitérons notre appel aux parties au conflit à respecter en toutes circonstances le droit international humanitaire. Nous soulignons notamment la protection spéciale accordée par l'article 56 du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève de 1949 contre les attaques contre des installations contenant des forces dangereuses. Cet article demande de ne pas placer d'objectifs militaires à proximité de ces ouvrages.

Depuis le début de l'agression militaire russe contre l'Ukraine, la Suisse est profondément préoccupée pour la sûreté et la sécurité des installations nucléaires en Ukraine. Pour la protection de la population civile ainsi que la préservation de l'environnement en Ukraine et au-delà, un incident nucléaire doit être évité à tout prix. Le fait que les six réacteurs de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia soient désormais en arrêt à froid, comme recommandé par l'AIEA, représente un développement positif dans une situation très fragile. La Suisse réitère son appel à la Russie pour qu'elle retire immédiatement toutes ses troupes et armes de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et de l'ensemble du territoire ukrainien. Le contrôle de la centrale nucléaire doit être rendu aux autorités ukrainiennes compétentes.

Nous réitérons aussi notre appréciation et notre soutien au travail impartial de l'AIEA et à ses efforts pour réduire le risque d'un accident nucléaire. La présence continue des experts de l'Agence sur tous les sites nucléaires ukrainiens est essentielle pour fournir des informations impartiales et indépendantes, et pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires. Nous réitérons notre appel en faveur d'un accès sans délais des experts de l'AIEA à toutes les zones pertinentes de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Nous demandons également que les conditions de travail et de vie du personnel soient

immédiatement améliorées et que les pratiques administratives discriminatoires en matière de dotation en personnel cessent.

En tant que Conseil, nous devons être clair et uni par rapport à l'objectif central de la sûreté et de la sécurité nucléaires, et continuer à suivre cette question de près. Nous espérons par ailleurs que cet objectif commun pourra contribuer aux efforts visant à instaurer une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies.

M. Koudri (Algérie) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de son exposé et des efforts inlassables que son équipe et lui fournissent pour assurer la sûreté et la sécurité des installations nucléaires en Ukraine.

Les rapports récents de l'AIEA mettent en évidence l'intensification alarmante des menaces qui pèsent sur la sûreté et la sécurité nucléaires en raison de la crise en Ukraine. Les attaques de drones contre la centrale de Zaporizhzhia, sa déconnexion du réseau national et les perturbations fréquentes de sa ligne électrique externe sont très préoccupantes car elles augmentent le risque d'accident nucléaire et rendent le système moins sûr.

L'Algérie exhorte toutes les parties concernées à collaborer avec les experts de l'AIEA pour mettre en place des protocoles de sécurité stricts dans toutes les centrales nucléaires et à respecter strictement les règles pertinentes du droit international. Il importe d'éviter toute action qui pourrait mettre en danger les installations nucléaires et provoquer des accidents. Nous appuyons toute proposition de l'AIEA visant à prévenir un accident qui pourrait conduire à une catastrophe nucléaire. Un tel scénario catastrophique aurait des conséquences dévastatrices pour l'ensemble de la communauté internationale. Tout en saluant le rôle constructif joué par l'AIEA pour promouvoir une utilisation sûre et sécurisée de la technologie nucléaire partout dans le monde, nous estimons que la coopération et un dialogue franc entre les États Membres et l'AIEA sont primordiaux à cet égard.

Toutefois, la question de la sûreté et de la sécurité nucléaires en Ukraine ne peut être examinée indépendamment de la crise au sens large. Malgré les divergences de vues sur le conflit, il existe un consensus sur la nécessité de prévenir une catastrophe nucléaire. Nous appelons donc toutes les parties à éviter une catastrophe nucléaire en attendant une cessation complète des hostilités.

En fin de compte, cette crise ne peut être réglée que grâce à une paix juste et durable, permettant de répondre aux préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité, sur la base des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous demandons à toutes les parties de s'attacher à créer un environnement propice à la reprise du dialogue.

Pour terminer, l'Algérie renouvelle son appel à un effort mondial conjoint pour renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine et dans le monde, en tenant compte des recommandations de l'AIEA. Nous appuyons également les pourparlers visant à créer une zone de protection pour la sûreté et la sécurité nucléaires et à mettre fin aux hostilités en activant les canaux diplomatiques et en promouvant la coexistence pacifique en tant qu'objectif commun.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui, dans cette salle, des représentants des pays de l'Union européenne ont été parachutés pour participer à la présente séance afin de parader devant les caméras et de passer dans les journaux télévisés de leurs pays respectifs. Je pose à nouveau la question : quelle est l'utilité des déclarations des représentants de ces États dans cette salle ? Un représentant de l'Union européenne est présent. Au-delà de ce qu'il dit, qu'est-ce que ces représentants peuvent apporter à notre discussion ? Je ne les vois pas se précipiter pour participer aux séances qui se tiennent à notre demande. Je l'ai déjà dit et je le répète. Si ces représentants ont l'audace de participer à ces séances, je leur demande d'assister également à celles que nous demandons. Nous les écouterons également parler, lors de ces séances, du rôle qu'ils jouent dans la crise qui touche l'Ukraine actuellement.

Nous souhaitons remercier nos collègues des États-Unis et de la Slovénie de l'initiative opportune qu'ils ont prise en demandant la tenue de la présente séance. Ils nous ont devancés, car nous étions également prêts à demander l'organisation d'une séance en raison des menaces que l'Ukraine fait peser sur la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporojie.

Nous avons écouté attentivement l'exposé présenté aujourd'hui. Quel que soit l'auteur de l'évaluation faite aujourd'hui des conséquences catastrophiques possibles du comportement irresponsable et irréfléchi de Kiev en ce qui concerne la centrale nucléaire de Zaporojie, nous sommes entièrement d'accord avec cette évaluation. Cette personne a clairement démontré le niveau des menaces que ces attaques font peser sur la sûreté et la sécurité nucléaires de la centrale.

Les membres du Conseil seront peut-être surpris par la manière insolite dont nous nous adressons au Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Rafael Grossi, qui n'est pas habituelle au Conseil de sécurité ou même en termes de communication humaine normale. Nous prions les membres du Conseil de ne pas interpréter cela comme un manque de respect, car nous avons toujours apprécié le travail du Directeur général Grossi et les efforts inlassables qu'il déploie aux côtés de ses collègues de l'AIEA. En particulier, nous remercions les dirigeants de l'Agence d'avoir rapidement et clairement condamné les attaques directes contre la centrale nucléaire de Zaporojie et d'avoir appelé à mettre fin aux provocations à la centrale. Cependant, nous avons décidé de commencer notre déclaration de cette manière pour montrer à quel point les évaluations du Directeur général, qui sont généralement équilibrées et pertinentes, semblent étranges lorsqu'elles contiennent des phrases anonymes telles que « quiconque pourrait être à l'origine des attaques », malgré les faits évidents. Le rapport de l'AIEA n'indique pas quelle partie est derrière les attaques contre la centrale nucléaire de Zaporojie, alors que nous savons très bien de qui il s'agit, d'autant plus que les experts de l'AIEA présents à la centrale nucléaire de Zaporojie sont les témoins directs de la situation.

Le maintien de la sûreté et de la sécurité nucléaires a toujours été une priorité inconditionnelle pour la Fédération de Russie. Notre pays, avec le soutien des dirigeants de l'AIEA, met tout en œuvre pour prévenir les menaces qui pèsent sur la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporojie. Que l'on apprécie ou non le fait que la centrale soit sous contrôle russe est une autre question qui n'a rien à voir avec la sûreté et la sécurité nucléaires de la centrale. On sait très bien quelle est la seule source des menaces. Avec la connivence de ses parrains occidentaux, l'Ukraine mène systématiquement des attaques irresponsables et imprudentes contre la centrale nucléaire de Zaporojie et le territoire environnant. Entre juillet et novembre 2022, les forces armées ukrainiennes ont régulièrement effectué des frappes d'artillerie et de missiles sur la centrale nucléaire de Zaporojie, et plusieurs tentatives d'actes subversifs ont également eu lieu. Par la suite, au cours des 18 mois suivants, aucune frappe directe contre le site n'a été signalée, les forces armées ukrainiennes s'étant concentrées sur le bombardement de la ville d'Energodar, où vivent les employés de la centrale nucléaire de Zaporojie et leurs familles, ainsi que de la zone industrielle autour de la centrale et des infrastructures liées à la centrale au-delà de son périmètre. Toutefois, au cours des derniers mois, ces attaques ont

non seulement repris, mais se sont aussi considérablement intensifiées. Les forces armées russes détectent et abattent jusqu'à 100 drones par semaine. Notre pays continue de signaler régulièrement ces agissements inacceptables au Conseil de sécurité et au secrétariat de l'AIEA.

Cependant, nos collègues occidentaux n'ont pas voulu reconnaître que les menaces posées par Kiev étaient réelles, et ils ne le veulent toujours pas, même après des événements aussi flagrants que celui du 12 mars, lorsqu'un projectile largué par un drone a explosé à cinq mètres seulement du site de stockage de combustible de la centrale nucléaire de Zaporojie, et celui du 5 avril, lorsque des drones kamikazes ont frappé le port de marchandises et l'installation de production d'oxygène et d'azote.

Le 7 avril, sans que ses parrains n'y trouvent rien à redire, Kiev, commençant à croire en sa propre impunité, a repris sa tactique de bombardement direct de la centrale nucléaire de Zaporojie. Tout d'abord, un drone kamikaze a frappé la cantine, où un camion de nourriture était en train d'être déchargé. Trois personnes ont été blessées, dont une grièvement. En outre, 20 minutes seulement avant l'attaque, les experts de l'AIEA ont visité la centrale nucléaire de Zaporojie, conformément au calendrier convenu, ce qui signifie qu'ils auraient pu devenir les cibles de l'attaque de Kiev. Ensuite, des attaques de drones ont été menées contre les unités 5 et 6. L'un des drones a été abattu et l'autre a explosé sur le toit de l'unité 6. Le même jour, un centre de formation de la centrale nucléaire de Zaporojie a été attaqué, et une autre frappe sur son toit a été enregistrée le 9 avril. Le 8 avril, sur le territoire de la centrale, un drone a été abattu et est tombé sur le toit de la salle des turbines de l'unité 5.

J'ai donné une chronologie détaillée pour faire comprendre à tous nos collègues qu'il ne s'agissait pas de frappes menées au hasard contre la centrale nucléaire de Zaporojie. Il s'agit de frappes directes et ciblées des forces armées ukrainiennes contre la plus grande centrale nucléaire d'Europe, dont le dirigeant de Kiev tente cyniquement de rejeter la responsabilité sur la Russie. Nous en entendrons probablement davantage à ce sujet aujourd'hui. Ceux qui jouent le jeu de Kiev devraient se poser une question simple : comment se fait-il que, sur les cinq centrales nucléaires que compte l'Ukraine, la Russie mette en péril la seule qui est sous son contrôle ? Avec un minimum de logique, l'absurdité de telles accusations devient évidente. Et pourtant, nos collègues occidentaux eux-mêmes, sans s'en rendre compte, ont aujourd'hui eu recours à un ultimatum : « Rendez-nous le contrôle de la centrale nucléaire de Zaporojie, et nous cesserons de la

bombarder ». Ce faisant, ils ont non seulement dévoilé le jeu de Kiev, mais ils ont également admis avoir participé à ces frappes irresponsables. D'ailleurs, dans l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui, le Directeur général de l'AIEA n'a pas dit un mot sur l'accès du personnel de l'AIEA à la centrale nucléaire de Zaporojie. Cette question a été soulevée par les États-Unis et le Royaume-Uni, ce qui signifie qu'ils avaient préparé leurs déclarations à l'avance. Pourquoi alors inviter le Directeur général Grossi à nous présenter un exposé ?

Aucun objectif militaire ne justifie les attaques ukrainiennes contre la centrale nucléaire de Zaporojie. La Russie n'a jamais déployé d'armes lourdes à la centrale nucléaire de Zaporojie et n'a jamais mené d'attaques à partir de son territoire. Les experts de l'AIEA présents à la centrale nucléaire de Zaporojie ont été invités par les Russes et en sont parfaitement conscients. Les agissements de l'Ukraine constituent une violation flagrante et directe des appels et des demandes de l'Agence. Ce n'est pas surprenant, car nous sommes tous au fait du mépris de Kiev pour les efforts de l'AIEA, sachant que Kiev ne se soucie même pas de la sécurité du personnel de l'Agence.

Compte tenu de ce qui précède, nous demandons aux dirigeants de l'AIEA de reconnaître l'évidence et, au lieu de se livrer à un exercice d'équilibrisme verbal, de désigner la source des attaques contre la centrale nucléaire de Zaporojie. Ce n'est pas une question politique. Pour l'heure, il en va simplement de la sûreté et de la sécurité de la centrale, ainsi que de la sûreté nucléaire et radiologique de l'Europe. L'hésitation du secrétariat de l'Agence à appeler les choses par leur nom ne fait qu'encourager les autorités de Kiev à prendre de nouvelles mesures irresponsables et extrêmement dangereuses. Si l'AIEA persiste dans cette interprétation qui n'attribue aucune responsabilité pour le bombardement de la centrale nucléaire de Zaporojie, ses efforts perdront une grande partie de leur sens.

À cet égard, nous fondons beaucoup moins d'espoir sur les gouvernements occidentaux, qui ont depuis longtemps donné carte blanche au régime de Kiev pour commettre n'importe quels crimes et actes contre la Russie. Néanmoins, nous voulons croire que nos voisins européens n'ont pas encore perdu leur instinct de conservation et qu'ils ne mettront pas en danger la vie et la santé de leurs propres citoyens. Après tout, si les frappes ukrainiennes sur la centrale de Zaporojie se poursuivent, personne ne peut totalement exclure une catastrophe nucléaire à l'échelle régionale, voire mondiale. J'ose croire que les populations des pays européens prendront

conscience du danger posé par un tel scénario et ne laisseront pas leur sécurité être sacrifiée pour satisfaire les desseins insensés du régime de Zelensky.

Pour sa part, la Russie continuera de protéger la centrale nucléaire de Zaporozhie contre les attaques et les provocations de l'Ukraine. Nous entendons continuer de prendre des mesures pour renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires de la centrale conformément à notre législation nationale et aux obligations qui découlent des instruments juridiques internationaux pertinents auxquels la Russie est partie. Nous demandons au secrétariat de l'AIEA, ainsi qu'à tous les membres raisonnables de la communauté internationale, de faire également tout ce qui est en leur pouvoir pour sauver le monde d'un accident nucléaire. L'une des mesures les plus importantes pour atteindre cet objectif serait de condamner directement et publiquement les agissements de l'Ukraine, qui nous ont déjà tous menés à plusieurs reprises au bord de la catastrophe.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Directeur général Grossi de son exposé instructif, et j'exprime ma gratitude aux équipes de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui opèrent à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et dans d'autres centrales nucléaires en Ukraine. Le sacrifice et le dévouement dont elles font preuve pour maintenir ces installations en état de fonctionnement sont louables. Je réaffirme donc l'importance de préserver leur intégrité et de leur garantir l'accès aux services de santé, y compris les services de santé mentale.

Comme nous l'avons entendu, la situation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia en Ukraine est sans précédent. Les rapports de l'AIEA confirment les risques que le conflit en cours continue de faire peser sur la sécurité nucléaire. La série d'attaques et d'activités militaires dans la région compromet la sécurité de la plus grande centrale nucléaire d'Europe et va à l'encontre des principes établis par l'Agence en matière de protection nucléaire. Un accident nucléaire dans cette centrale pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour la région, l'environnement mondial, ainsi que la santé et la sécurité humaines.

Je suis d'accord avec le Directeur général pour dire que l'attaque d'une centrale nucléaire est inacceptable dans tous les sens du terme. C'est pourquoi l'Équateur exhorte les parties à faire preuve de retenue et de la plus grande modération, et à éviter les actions qui compromettent l'intégrité structurelle et opérationnelle de la centrale de Zaporizhzhia. Les sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires et les cinq principes fondamentaux

doivent être respectés afin de garantir la sûreté de la centrale. M. Grossi peut compter sur l'appui de l'Équateur dans les démarches qu'il entreprend à cette fin et dans le rôle moteur qu'il joue pour orienter les efforts collectifs en vue de régler cette crise. Il est indispensable que les inspecteurs de l'AIEA bénéficient d'un accès rapide et sans entrave à toutes les zones concernées afin de pouvoir procéder à une évaluation indépendante et précise de la situation en matière de sécurité nucléaire.

Pour terminer, je réaffirme ma conviction que le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que la guerre ne s'étende au domaine nucléaire, ce qui aurait des conséquences et des ramifications incommensurables. J'appelle donc les parties à respecter le Statut de l'AIEA, la Charte des Nations Unies et le droit international humanitaire.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Rafael Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de ses précieuses observations.

Nous comprenons que la présente séance souligne la nécessité de maintenir une vigilance soutenue et de prendre des mesures en amont pour atténuer les risques liés aux accidents nucléaires, conformément aux principes énoncés par l'AIEA. Dans ce contexte, nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état d'attaques militaires directes contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, la plus grande installation nucléaire d'Europe. Ces incidents constituent une escalade dangereuse et compromettent la sûreté et la sécurité de la centrale, exposant la région tout entière au risque d'une catastrophe nucléaire potentielle.

Le Mozambique n'a cessé de mettre en garde contre les graves dangers d'une contagion du conflit en cours en Ukraine au domaine nucléaire. L'histoire, à l'instar des enseignements tirés de la catastrophe de Tchernobyl, nous a montré les conséquences dévastatrices et durables des accidents nucléaires. Nous ne pouvons pas permettre qu'une telle tragédie se reproduise. Nous appelons les parties belligérantes à cesser immédiatement toute attaque contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et à respecter les sept piliers indispensables prescrits par l'AIEA pour assurer la sûreté et la sécurité nucléaires pendant un conflit armé. Tout manquement à cet égard constituerait une violation impardonnable des normes et des standards internationaux.

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, c'est la première fois depuis novembre 2022 que la centrale

nucléaire de Zaporizhzhia est directement prise pour cible par une opération militaire, ce qui constitue une violation flagrante des cinq principes établis pour protéger ces installations. Nous sommes d'accord avec le Directeur général de l'AIEA quant au fait qu'il est impératif de mettre un terme aux incidents récurrents et d'empêcher qu'un front extrêmement dangereux ne s'ouvre dans le conflit. Nous souscrivons pleinement aux cinq principes énoncés par l'Agence pour garantir la protection des installations nucléaires dans les conflits armés, et ces principes doivent être strictement respectés par toutes les parties au conflit.

Les attaques contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia sont inexcusables et irresponsables, et elles doivent cesser immédiatement pour éviter un accident nucléaire majeur qui pourrait être catastrophique. Le Mozambique réaffirme son appui indéfectible à un règlement politique et négocié de ce conflit. Ce n'est que par le dialogue direct et la diplomatie que nous pourrions jeter les bases d'une paix et d'une sécurité durables dans la région. Nous exhortons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour faciliter de telles négociations et à œuvrer sans relâche pour éviter l'impensable, à savoir un accident nucléaire qui aurait des conséquences catastrophiques pour l'humanité.

Pour terminer, on ne saurait imaginer enjeux plus importants. Nous devons agir de toute urgence et de concert pour protéger la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et éviter une catastrophe nucléaire. L'avenir de la planète dépend de nous.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour son exposé.

Lorsque nous nous sommes réunis pour la dernière fois au mois de janvier pour évoquer la situation de la centrale de Zaporizhzhia (voir S/PV.9526), nous avons constaté que cette situation était précaire et préoccupante. Les opérations de maintenance, l'alimentation électrique de la centrale et son approvisionnement en eau étaient soumis à des risques inacceptables. Ces sujets de préoccupation demeurent aujourd'hui et les événements de la semaine passée sont venus aggraver nos inquiétudes.

Les 7 et 9 avril derniers, la centrale a été visée par des attaques, pour la première fois depuis novembre 2022, et l'une d'entre elles a même touché et endommagé le dôme du réacteur numéro 6. Nous prenons note des déclarations du Directeur général de l'Agence, selon lesquelles cette frappe n'a pas compromis la sûreté de la centrale. Nous

ne pouvons pas pour autant nous dire soulagés. Il s'agit en effet d'un incident sérieux, qui vient rappeler le caractère intenable de la situation actuelle et les risques graves qui découlent de la poursuite de l'occupation illégale de ce site par la Russie. Il est impératif que ces attaques cessent. Ces frappes sont une violation manifeste des sept piliers définis par l'Agence et des cinq principes concrets que le Directeur général a énoncés devant le Conseil au mois de mai 2023 pour préserver la sûreté et la sécurité du site (voir S/PV.9334). Ces principes affirment en particulier qu'aucune attaque, d'aucune sorte, ne devrait être menée contre la centrale ou depuis celle-ci.

À cet égard, nous ne pouvons que souligner la responsabilité de la Russie dans cette situation. La Russie a initié une agression à grande échelle de l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies. Elle s'est emparée illégalement de la centrale au mois de février 2022. Elle l'a utilisée depuis comme une base militaire. Elle a placé des mines aux abords de la centrale. Elle y a positionné des troupes et des équipements militaires, comme rapporté par l'Agence. La Russie doit cesser cette militarisation de la centrale, qui nous expose au danger d'un accident nucléaire majeur dans la plus grande centrale nucléaire d'Europe, avec de graves conséquences humaines et environnementales. Nous appelons aussi, une nouvelle fois, la Russie à se conformer aux résolutions du Conseil des gouverneurs de l'AIEA et à mettre un terme à son occupation de la centrale, pour en restituer le plein contrôle aux autorités ukrainiennes. Au vu de cette aggravation significative et très préoccupante de la situation, la France réitère également son appel à ce que la sûreté des réacteurs soit préservée autant que possible, y compris par leur maintien à l'arrêt tant que les circonstances l'exigeront.

Nous réaffirmons notre soutien à l'Agence, dont le rôle est crucial. Les équipes de l'Agence mènent des travaux essentiels pour veiller sur place au respect des cinq principes concrets, dans le respect de la souveraineté ukrainienne. Nous sommes très préoccupés par le fait que leur sécurité a été directement mise en péril par les attaques des 7 et 9 avril derniers. Elles doivent pouvoir remplir leur mandat sans entrave, elles doivent pouvoir communiquer librement avec les personnels ukrainiens de la centrale, et elles doivent pouvoir accéder à toutes les zones de la centrale.

La France restera mobilisée, aux côtés de l'Agence, pour préserver la sûreté et la sécurité des installations nucléaires de l'Ukraine.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur général Grossi d'avoir fait le point sur la situation. Nous partageons sa vive inquiétude concernant les récentes attaques de drones contre la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia et leurs conséquences sur l'aggravation de la situation en matière de sûreté et de sécurité nucléaires sur le site.

Le Guyana déplore de telles attaques dans un environnement de sûreté et de sécurité nucléaires déjà très précaire et demande aux parties au conflit d'éliminer les plans de cette nature de leurs stratégies militaires. Nous signalons qu'il ne s'agirait pas de la première fois que la centrale nucléaire de Zaporizhzhia est bombardée depuis le début du conflit en 2022, mais qu'il s'agit peut-être de la première fois que la centrale est directement visée par une offensive militaire. Nous soulignons le risque de dommages graves posé par l'attaque d'une centrale nucléaire. L'on ne peut tirer aucun avantage militaire ni aucun autre avantage d'une action aussi irresponsable. Si nous sommes heureux d'apprendre que les attaques n'ont pas gravement compromis la sûreté nucléaire, nous pensons que cela est plus le fruit du hasard, ou peut-être d'un miracle, que d'une intention. Toute attaque contre une centrale nucléaire revient à mettre en danger la sûreté nucléaire ainsi que d'innombrables vies.

En outre, ces agissements constituent des violations flagrantes des cinq principes concrets visant à prévenir un accident nucléaire à la centrale et des sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires. À cet égard, nous nous faisons l'écho de l'appel pressant lancé par le Directeur général Grossi aux décideurs militaires pour qu'ils fassent cesser toutes les violations de ces principes et qu'ils garantissent l'intégrité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et de toutes les autres centrales nucléaires en Ukraine. Nous demandons également que de telles violations ne se répètent pas dans d'autres situations de conflit et que les États Membres exercent la plus grande retenue. En outre, nous préconisons vivement un renforcement de la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) afin d'atténuer les menaces qui pèsent sur la sûreté et la sécurité nucléaires, et nous nous félicitons du rôle important que l'Agence continue de jouer à cet égard.

Nous appelons la Fédération de Russie à coopérer avec l'AIEA et à protéger l'intégrité de toutes les centrales nucléaires qui sont sous son contrôle en Ukraine. Nous appelons en outre la Fédération de Russie à retirer complètement ses forces militaires d'Ukraine et à mettre fin à cette guerre dévastatrice.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Directeur général Grossi de son exposé fort opportun. La République de Corée félicite l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des efforts qu'elle continue de déployer pour assurer la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine depuis le début de la guerre.

Tout d'abord, ma délégation déplore profondément les frappes intenses et systématiques menées par la Russie contre l'infrastructure énergétique ukrainienne au cours des dernières semaines, comme le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix l'a signalé au Conseil de sécurité jeudi dernier (voir S/PV.9600). Nous sommes restés sans voix en apprenant que plus d'une vingtaine d'installations énergétiques dans toute l'Ukraine avaient été endommagées ou détruites par les attaques coordonnées et à grande échelle menées depuis mars, perturbant l'accès de millions d'Ukrainiens à l'électricité.

Dans le même temps, la communauté internationale est confrontée à un autre niveau de menace, les hostilités ayant directement visé la centrale nucléaire de Zaporizhzhia à plusieurs reprises la semaine dernière. Il y a notamment eu une attaque de drone qui a causé des dégâts matériels à l'un des six bâtiments abritant les réacteurs du site. Nous notons avec une vive inquiétude que le Directeur général a estimé que ces attaques violaient clairement les cinq principes concrets qu'il a définis pour protéger l'installation. La République de Corée, qui exploite 26 réacteurs nucléaires sur son territoire, est parfaitement consciente de l'importance d'assurer la sûreté et la sécurité nucléaires.

À la dernière séance du Conseil de sécurité sur la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, qui a eu lieu en janvier (voir S/PV.9536), ma délégation a souligné la situation périlleuse provoquée par les nombreux problèmes qui se posent simultanément, notamment les pannes totales d'alimentation électrique hors site, la diminution des réserves d'eau de refroidissement, la réduction du nombre de membres du personnel d'exploitation et de mécaniciens d'entretien et la présence de mines terrestres à proximité de la centrale. Aujourd'hui, alors que la centrale a été directement visée par une action militaire pour la première fois depuis novembre 2022, nous avons franchi un nouveau seuil glaçant qui nous rapproche d'une éventuelle catastrophe nucléaire. Il faut cesser immédiatement de placer la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, la plus grande centrale nucléaire d'Europe, dans une zone de

guerre active et de prendre en otage la sûreté nucléaire dans la région.

Étant donné que c'est l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie qui a provoqué la situation précaire actuelle à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, c'est à la Russie qu'il incombe en définitive de remédier à la situation en restituant le contrôle de l'installation aux autorités ukrainiennes compétentes. À cet égard, ma délégation se félicite de l'adoption, le mois dernier, de la résolution du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, qui réaffirme sa volonté d'assurer la sûreté et la sécurité nucléaires dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

L'occupation de centrales nucléaires par des forces étrangères ne s'était jamais produite avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette situation extraordinaire appelle à un renouvellement des normes et des principes en matière de sûreté et de sécurité nucléaires. À cet égard, ma délégation appuie pleinement les sept piliers indispensables et les cinq principes concrets définis par le Directeur général. En outre, nous saluons les efforts inlassables déployés par la mission d'appui et d'assistance de l'AIEA pour assurer la sûreté et la sécurité nucléaires sur les cinq sites dans toute l'Ukraine, y compris la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. À ce stade critique, il est impératif de garantir un accès complet et sans entrave à l'ensemble des installations de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et d'appuyer pleinement les activités menées par les experts de l'AIEA en matière de surveillance et d'alerte rapide.

Pour terminer, ma délégation se fait l'écho de l'appel lancé par le Directeur général aux décideurs militaires pour qu'ils s'abstiennent de toute action violant les principes de base qui protègent les installations nucléaires.

M. Sowa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance, et je remercie le Directeur général Grossi de son exposé très important.

Dans la déclaration faite par la Sierra Leone au Conseil sur cette question le 22 janvier (voir S/PV.9533), nous avons souligné que, s'agissant du conflit en Ukraine, l'une des priorités devait être d'éviter une catastrophe nucléaire. Nous reconnaissons donc l'importance capitale de cette séance d'information consacrée aux attaques de drones qui ont été signalées le 7 avril contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia dans la ville d'Enerhodar en Ukraine et qui constituent une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Nous sommes vivement préoccupés par les attaques menées autour des centrales

nucléaires en Ukraine, y compris celles signalées le 7 avril à la centrale de Zaporizhzhia. Nous demandons que soit menée une enquête approfondie et impartiale sur les événements survenus à la centrale, avec la pleine coopération de toutes les parties concernées. Il est impératif de faire la lumière sur ces attaques si nous voulons éviter qu'elles ne se reproduisent à l'avenir.

La Sierra Leone appelle toutes les parties prenantes à faire preuve de la plus grande retenue et à nouer un dialogue constructif afin de désamorcer les tensions et de prévenir toute nouvelle attaque susceptible de compromettre la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, de son personnel ou de l'environnement autour du site. Nous exhortons les parties à privilégier la sécurité et les mesures de protection requises, conformément aux normes et principes internationaux. La Sierra Leone appelle tous les membres du Conseil à appuyer les efforts visant à assurer la protection des installations nucléaires en Ukraine. À cet égard, nous soulignons qu'il importe de respecter les sept piliers définis par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) afin de garantir la sûreté et la sécurité nucléaires en période de conflit armé, qui comprennent l'intégrité physique et des sources d'énergie externes fiables. Nous demandons par ailleurs à toutes les parties au conflit de respecter les cinq principes énoncés par le Directeur général de l'AIEA.

Nous notons que cinq des six réacteurs nucléaires de la centrale sont en arrêt à froid depuis septembre 2022 et qu'il reste une quantité importante de matière radioactive sur le site. Ces conditions précaires et dangereuses font peser un risque important sur la sûreté et la sécurité nucléaires, et elles pourraient avoir de lourdes conséquences pour la région et au-delà en cas d'attaque contre la centrale. Les répercussions potentielles de tout conflit mené à proximité d'une centrale nucléaire sont graves et doivent être évitées à tout prix. L'évolution récente de la situation met donc en évidence la nécessité de prendre d'urgence des mesures concertées à l'échelle internationale pour atténuer ces risques et assurer la protection des infrastructures nucléaires vitales. La Sierra Leone appuie les efforts déployés par l'AIEA pour évaluer et atténuer les risques à la centrale de Zaporizhzhia, et encourage la poursuite de la coopération internationale pour surmonter les difficultés actuelles. À cet égard, il est impératif que toutes les parties concernées fassent preuve de la plus grande prudence possible et se comportent de façon responsable pour protéger la centrale et ses environs.

Nous soulignons le rôle crucial que joue l'AIEA pour relever les défis qui se posent en matière de sûreté et

de sécurité nucléaires et nous rendons hommage au Directeur général Grossi et à son équipe pour l'engagement sans faille dont ils font preuve dans l'accomplissement de leur mandat et de leurs travaux. Nous exhortons toutes les parties à coopérer pleinement avec l'AIEA afin d'empêcher toute nouvelle escalade des risques à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. En outre, à la lumière des événements survenus récemment à la centrale, il est essentiel que le Conseil conserve une position unie concernant l'impératif de respecter les normes de sûreté et de sécurité nucléaires.

Pour terminer, la Sierra Leone est prête à collaborer de manière constructive avec toutes les parties prenantes pour relever les défis auxquels est confrontée la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, et à appuyer toute initiative visant à faire respecter les principes de la sûreté et de la sécurité nucléaires et à promouvoir la stabilité, la transparence et la coopération dans le traitement de cette question cruciale dans l'intérêt de tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je voudrais tout d'abord remercier M. Grossi de son exposé instructif. Malte est profondément préoccupée par les récentes frappes de drones contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Il s'agit d'une escalade sans précédent et de la première action militaire directe contre la centrale depuis novembre 2022. Nous ne devons jamais permettre que des frappes militaires soient lancées contre des installations nucléaires, et encore moins contre la plus grande centrale nucléaire d'Europe. La situation autour de la centrale de Zaporizhzhia est précaire depuis plus de deux ans. Elle représente une menace inacceptable pour la sûreté et la sécurité nucléaires, avec des conséquences humanitaires et environnementales potentiellement catastrophiques pour l'Ukraine, ses voisins et au-delà. Bien que l'Agence n'ait signalé aucun dommage structurel aux systèmes et composants essentiels, l'attaque aurait pu porter atteinte à l'intégrité du système de confinement du réacteur, augmentant ainsi considérablement le risque pour la sûreté nucléaire. Les actions militaires font courir un grave danger au personnel opérationnel et au personnel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ce qui doit être évité à tout prix.

Malte réaffirme son plein appui aux cinq principes concrets visant à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, ainsi qu'aux sept piliers visant à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires en période de conflit armé définis par l'AIEA. Ils représentent un cadre indispensable à notre sécurité collective

et doivent être respectés. Notre position demeure inchangée. Nous appuyons la présence de l'Agence dans toutes les installations nucléaires d'Ukraine, y compris à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, dont le personnel doit se voir accorder un plein accès à toutes les zones de la centrale. Nous saluons les efforts que ne cesse de consentir l'AIEA en vue de trouver une solution permanente à la question de la sécurité et de l'intégrité de la centrale, notamment grâce au travail courageux et inestimable de sa mission d'appui et d'assistance à Zaporizhzhia.

Il convient également de rappeler que nous ne serions pas actuellement en train de débattre de cette question si la Fédération de Russie n'avait pas envahi l'Ukraine et ne s'était pas emparée illégalement de la centrale. La militarisation par la Fédération de Russie de la plus grande centrale nucléaire d'Europe est déplorable, et le contrôle total de la centrale doit être restitué aux autorités ukrainiennes légitimes. À cet égard, nous rappelons les résolutions du Conseil des gouverneurs de l'AIEA du 3 mars, du 15 septembre et du 17 novembre 2022, qui demandent à la Fédération de Russie de retirer immédiatement son personnel militaire et autre de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Nous nous félicitons en outre de la position claire adoptée par l'Agence, en conformité avec la résolution ES-11/4 de l'Assemblée générale, qui réaffirmait la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et condamnait la tentative d'annexion illégale de ses quatre régions.

Pour terminer, l'AIEA est l'organisme international chargé de promouvoir la sûreté et la sécurité nucléaires, et nous devons tous adhérer à ses positions et respecter son travail. Nous appelons la Fédération de Russie à faire de même.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, ainsi que le Directeur général Grossi.

Je note la présence du représentant du régime de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique. Il a toujours utilisé le Conseil de sécurité comme tribune pour parader sur les écrans des chaînes de télévision de propagande russes. Il est toutefois intéressant de constater qu'il est aujourd'hui plutôt sur la défensive, à en juger par le ton de son discours.

Je remercie le Directeur général Grossi de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de son exposé. Je voudrais également exprimer notre gratitude à l'AIEA pour les efforts qu'elle déploie afin de préserver la sûreté et la sécurité nucléaires dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des risques nucléaires qui en découlent. Nous saluons tout particulièrement les activités des experts de l'AIEA à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, temporairement occupée par la Russie, qui travaillent dans des conditions difficiles et sont confrontés à des provocations régulières et à des refus d'accès de la part de l'administration d'occupation russe.

La séance d'aujourd'hui a été demandée en réponse à la nouvelle escalade de la situation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, qui est devenue la norme depuis le début de son occupation par la Fédération de Russie. Je voudrais donc rappeler que la seule cause à l'origine de tous les risques pour la sûreté et la sécurité nucléaires est la guerre d'agression non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine.

Ce qui s'est passé à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia les 7 et 9 avril 2024 et par la suite est une opération sous faux drapeau bien planifiée par la Fédération de Russie. Elle visait à détourner l'attention de la cause profonde susmentionnée et du seul moyen d'éliminer toutes les menaces pesant sur la sûreté et la sécurité nucléaires, à savoir la fin de l'occupation de la centrale.

La Fédération de Russie tente de dissimuler sa propre culpabilité et de recentrer le débat sur des problèmes fabriqués de toutes pièces pour accuser l'Ukraine dans l'espoir de retirer de l'ordre du jour la question de la fin de l'occupation. À cette fin, les Russes veulent faire croire au monde que les réacteurs nucléaires, dont la défense était conçue pour résister aux frappes les plus lourdes, ont été attaqués par des drones de faible puissance et à courte portée pilotés en immersion, le type de drone utilisé pour attaquer des bataillons d'infanterie et des petits véhicules à une distance de plusieurs kilomètres.

D'ailleurs, cette campagne de désinformation lancée par la Russie est aussi une tentative d'instrumentaliser la présence même de l'Agence à des fins de propagande. Nous croyons quant à nous à l'intégrité et au leadership de l'AIEA dans la façon dont elle réagit aux menaces découlant de l'occupation de la centrale.

Les actions criminelles de la Russie à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia ont entraîné la violation de chacun des sept piliers indispensables de l'AIEA en matière de sûreté et de sécurité nucléaires, ainsi que de la

plupart des cinq principes visant à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires à la centrale. La militarisation progressive de la centrale et des territoires adjacents occupés par la Russie reste un élément de la stratégie militaire russe. Moscou les utilise comme couverture pour mener des frappes d'artillerie sur des territoires et des implantations situés sur l'autre rive du fleuve Dnipro. La mission d'appui et d'assistance à Zaporizhzhia fait régulièrement état de nombreux tirs d'artillerie depuis la proximité du site.

La présence de matériel et de personnel militaires russes à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia a été confirmée par des observateurs indépendants et par l'AIEA. Récemment, de nouvelles images montrant des soldats et du matériel militaire russes dans les couloirs des réacteurs ont été diffusées sur les médias sociaux. L'AIEA continue de rendre compte de l'interdiction faite à la mission d'accéder à certains endroits de la centrale, notamment certaines parties des salles des turbines et la porte d'isolement du bassin de refroidissement.

Les activités militaires russes entraînent régulièrement la perte de l'alimentation électrique hors site. Par exemple, le 4 avril, avant que la ligne de 330 kilovolts ne soit déconnectée, l'équipe de l'Agence sur le terrain a entendu de nombreux tirs d'artillerie. La liste des violations commises par la Russie comprend également la pose de mines antipersonnel sur le périmètre de la centrale, l'interdiction d'accès aux locaux pour les dirigeants et le personnel légitimes, la désactivation de la transmission automatique des données du système de surveillance des rayonnements, ainsi que l'absence d'activités de maintenance complètes menées en temps voulu.

La communauté internationale continue d'être témoin du comportement irresponsable de la Russie, notamment de son mépris total des résolutions du Conseil des gouverneurs de l'AIEA sur les conséquences de la situation en Ukraine en matière de sûreté, de sécurité et de garanties, adoptées le 3 mars 2022, le 15 septembre 2022, le 17 novembre 2022 et le 7 mars 2024, ainsi que de la résolution de la Conférence générale de l'AIEA en date du 28 septembre 2023.

À cet égard, nous réaffirmons que la seule façon de remédier à la situation très précaire qui règne actuellement consiste à démilitariser complètement la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et les territoires adjacents et à les débarrasser de l'occupation. Il s'agit d'une condition préalable indispensable pour rétablir non seulement la sûreté et la sécurité nucléaires, mais aussi le respect du droit international. La restitution du contrôle total de

la centrale à l'Ukraine est la seule garantie de sécurité nucléaire et de sûreté radiologique.

Nous rejetons catégoriquement les allégations insensées selon lesquelles l'Ukraine chercherait à provoquer une catastrophe nucléaire. Quelqu'un croit-il qu'un pays qui n'est toujours pas remis de la plus grave catastrophe nucléaire de l'histoire souhaiterait voir se reproduire celle de Tchernobyl qui s'est produite en 1986 ? Cette idée ne peut venir que des propagandistes du Kremlin, car eux seuls rêvent ouvertement de voir les villes ukrainiennes transformées en poussière radioactive. J'ai porté les citations pertinentes à l'attention du Conseil jeudi (voir S/PV.9600).

L'Ukraine, quant à elle, déploie tous les efforts militaires et diplomatiques possibles pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires, tout en exerçant son droit naturel de légitime défense, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Nous appelons la communauté internationale à condamner fermement les provocations russes à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et à contribuer à la mise en œuvre de la formule de paix proposée par le Président ukrainien, Volodymyr Zelenskyy, dont l'un des points importants est le rétablissement de la sûreté nucléaire et radiologique.

L'Ukraine appelle également tous ses partenaires à accroître la pression sur l'État agresseur, notamment en imposant des sanctions contre le secteur de l'énergie atomique, afin d'empêcher de nouvelles provocations russes à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et de mettre fin à l'occupation de la centrale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lettonie.

M. Ilgis (Lettonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lituanie et mon pays, la Lettonie. Nous nous associons également à la déclaration qui sera faite par le représentant de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

Nous remercions les États-Unis et la Slovénie d'avoir demandé la tenue de cette séance et la présidence maltaise du Conseil de l'avoir organisée. Nous remercions le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Grossi, de son exposé détaillé.

Les États baltes ont condamné à plusieurs reprises la saisie illégale par la Russie de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia, la plus grande d'Europe.

Nous réitérons notre appel pressant à la Russie pour qu'elle retire ses troupes et son matériel militaire de la centrale et de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Le remplacement du personnel ukrainien expérimenté et agréé de la centrale par des militaires russes et d'autres personnes non autorisées est illégal et constitue une menace pour la sûreté d'exploitation de la centrale. Il est également fait état de mesures dangereuses telles que le déploiement de troupes et de véhicules russes à l'intérieur des salles des turbines de la centrale nucléaire, et même l'installation de mines le long du périmètre de la centrale.

Nous nous félicitons du rôle joué par l'AIEA dans le contrôle de la sûreté et de la sécurité à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia depuis qu'elle a été saisie illégalement par la Russie. Nous saluons les efforts inlassables déployés par le personnel de l'AIEA pour vérifier que la centrale respecte les sept piliers indispensables et les cinq principes concrets énoncés par le Directeur général, malgré les tentatives constantes de la Russie de limiter son accès à toutes les zones en temps voulu. À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par les dernières nouvelles selon lesquelles la centrale de Zaporizhzhia a été directement ciblée par une action militaire, ce qui aggrave les risques pour la sécurité, notamment le risque d'accident nucléaire sur le site. Nous estimons qu'il est impératif de respecter les sept piliers indispensables et les cinq principes concrets et d'accorder aux experts de l'AIEA un accès total au site.

Toute nouvelle escalade à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia résultant des actions illégales de la Russie pourrait avoir des conséquences inimaginables, notamment une contamination radioactive, des ravages environnementaux et une crise humanitaire de grande ampleur qui pourrait se répercuter au-delà des frontières et sur des générations.

Tout en traitant les événements distincts, il est également de la plus haute importance de rester concentrés sur la solution à long terme. Cette solution est très simple. Si la Russie retirait ses forces de la centrale de Zaporizhzhia et de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, il n'y aurait plus lieu de se préoccuper de la sûreté et de la sécurité nucléaires en Ukraine, comme c'était le cas avant l'invasion illégale et à grande échelle lancée par la Russie en février 2022. Quatre résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA ont déjà demandé le retrait immédiat de tout le personnel russe de la centrale de Zaporizhzhia, ce qui permettrait à l'Ukraine de rétablir son contrôle total et légitime sur la centrale.

Or, la Russie fait exactement le contraire. Nous assistons à une intensification des attaques de la Russie contre les infrastructures civiles critiques de l'Ukraine, y compris les infrastructures énergétiques. La Russie cherche à soumettre par la force l'Ukraine et sa population en les privant de leur accès à l'électricité, à l'eau et à d'autres services vitaux. Ce châtimeur a pour seule raison d'être la résistance héroïque de l'Ukraine face à l'agression gratuite de la Russie.

Vendredi, dans cette même salle, nous avons de nouveau entendu la Russie lancer des accusations au sujet des livraisons d'armes occidentales à l'Ukraine (voir S/PV.9601), qui contribueraient à exacerber le conflit. Mais ne nous méprenons pas sur ce qui cause véritablement l'inquiétude de la Russie. Ces armes, y compris les moyens de défense aérienne et antimissile, que l'Ukraine reçoit de ses partenaires internationaux, représentent souvent le dernier rempart qui empêche la Russie d'atteindre son objectif de détruire les infrastructures civiles et les localités ukrainiennes.

Pour terminer, je voudrais souligner que la communauté internationale ne doit pas permettre à la Russie de mettre plus longtemps en péril la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine ou ailleurs. L'AIEA a besoin de notre plein soutien pour s'acquitter de son mandat. De même, nous devons continuer d'épauler l'Ukraine dans ses efforts pour repousser les attaques de la Russie, y compris contre ses infrastructures civiles, telles que les centrales électriques. Les États baltes continueront d'appuyer résolument le droit légitime de l'Ukraine de se défendre en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

M. Lambrinidis (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Les pays suivants s'associent à cette déclaration : la Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, l'Islande, la Norvège, Andorre, Monaco et Saint-Marin.

Je voudrais remercier le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Grossi, de son exposé et exprimer la gratitude de l'Union européenne pour le travail impressionnant que l'AIEA accomplit en Ukraine, dans le contexte très difficile de la guerre d'agression menée par la Russie contre ce pays.

La Russie ne saurait détourner l'attention de son invasion illégale d'un pays indépendant, de ses tentatives d'annexer illégalement des régions ukrainiennes ou encore de ses tentatives de faire passer pour normal le fait qu'elle s'est emparée illégalement de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia. Elle est entièrement responsable des risques qu'elle fait peser sur la sûreté et la sécurité nucléaires.

L'Union européenne se déclare une nouvelle fois extrêmement préoccupée par la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine. La plus grande centrale nucléaire d'Europe se trouve sur la ligne de front. Pour la première fois, un pays, qui plus est un membre permanent du Conseil de sécurité, a pris illégalement le contrôle d'une centrale nucléaire d'un de ses voisins.

Le Directeur général de l'AIEA a fait état de nombreux problèmes concernant la centrale. Ces risques sont une conséquence directe de la guerre d'agression de la Russie et de sa saisie illégale de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Les derniers faits alarmants signalés par l'AIEA ne font qu'ajouter à nos inquiétudes. La centrale nucléaire de Zaporizhzhia a récemment été touchée par des drones, notamment au niveau du bâtiment du réacteur 6. C'est très grave, car, pour la première fois depuis novembre 2022, l'installation a été directement prise pour cible par une opération militaire.

Cela montre une fois de plus que la prise de contrôle illégale de la centrale par la Russie accroît considérablement les risques pour la sûreté et la sécurité nucléaires, ce qui pourrait entraîner des accidents aux conséquences graves pour l'Ukraine et au-delà. Les attaques menées depuis ou contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia sont irresponsables et inacceptables.

En outre, l'AIEA y a signalé à plusieurs reprises la présence de forces et de véhicules militaires russes. Selon le deuxième des cinq principes qu'elle a définis, la centrale nucléaire de Zaporizhzhia ne doit pas servir de lieu de stockage ni de base pour des armes lourdes ou du personnel militaire.

Au cours des dernières semaines, et c'est là un fait notable, la Russie a également intensifié ses attaques contre l'ensemble de l'infrastructure énergétique de l'Ukraine. De telles frappes aériennes contre des infrastructures civiles critiques sont tout simplement inacceptables.

L'Union européenne réaffirme son ferme appui au travail de l'AIEA et de son directeur général dans ces circonstances inédites. Les cinq principes destinés

à éviter un accident nucléaire à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et les sept piliers visant à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires dans les conflits armés doivent être respectés en toutes circonstances. Pour contrôler le respect de ces principes, les experts de l'AIEA doivent bénéficier d'un accès rapide à toutes les zones de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Il est primordial que les conditions à la centrale permettent aux experts de l'AIEA de maintenir une présence en toute sécurité.

Les tentatives de la Russie de s'approprier la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia sont illégales et n'ont aucune validité au regard du droit international. La Russie doit retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de cette centrale nucléaire et de l'ensemble du territoire ukrainien. La seule solution durable pour mettre fin aux graves menaces qui pèsent actuellement sur la sûreté et la sécurité nucléaires consiste à redonner le contrôle total de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia aux autorités ukrainiennes compétentes et légitimes.

L'Union européenne souligne son appui indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Elle restera aux côtés de l'Ukraine et appuiera la Charte des Nations Unies aussi longtemps qu'il le faudra.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord dire que la Pologne salue la courageuse mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en Ukraine. Sa présence continue à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et dans toutes les autres installations nucléaires ukrainiennes permet de disposer d'informations indépendantes sur la situation sur le terrain. Je tiens à assurer le Conseil que la Pologne continuera d'appuyer l'Agence dans l'accomplissement de sa mission en Ukraine, sur le plan tant politique que logistique, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

À cet égard, nous voudrions remercier l'Agence et, à titre personnel, son directeur général, Rafael Mariano Grossi, de nous avoir fourni des informations complètes et une évaluation de la situation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia lors de la réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, qui s'est tenue à Vienne le 11 avril. La Pologne, comme elle le fait aujourd'hui, a participé activement aux discussions en prononçant une déclaration à titre national. Nous souhaitons également exprimer notre

gratitude au Directeur général Grossi pour son exposé opportun au Conseil de sécurité sur cette question extrêmement importante et sensible, sur laquelle cet organe doit rester informé en permanence.

Ces derniers jours, des informations ont fait état d'attaques de drones contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, dont la Russie s'est emparée illégalement, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Elles sont un signe clair de l'aggravation de la situation en matière de sûreté et de sécurité nucléaires sur place. Ces incidents soulignent une fois de plus que les agissements de la Russie accroissent considérablement les risques pour la sûreté et la sécurité nucléaires, ce qui pourrait conduire à des accidents.

L'AIEA a signalé à de nombreuses reprises le stationnement de forces russes et de véhicules militaires à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, ainsi que la présence de mines dans le périmètre de la centrale. Nous soulignons que, conformément aux cinq principes définis par le Directeur général, la centrale ne doit pas servir de lieu de stockage ni de base pour des armes lourdes ou du personnel militaire qui pourraient être utilisés en vue de lancer une attaque depuis le site, comme de nombreux États Membres l'ont indiqué à maintes reprises au cours du présent débat.

En réaction aux discours récurrents de Moscou, y compris celui d'aujourd'hui, dans lesquels la centrale nucléaire de Zaporizhzhia est qualifiée d'« installation nucléaire russe », la Pologne souligne que les actions de la Russie à l'intérieur et autour des installations nucléaires ukrainiennes, en particulier l'annexion illégale de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, ne seront jamais acceptées. Il est absolument clair que la seule raison de discuter de cette affaire extrêmement dangereuse tient à l'agression russe contre l'Ukraine. Elle est à l'origine de la grave détérioration des conditions de sécurité, y compris en ce qui concerne la non-prolifération.

Les résolutions de la Conférence générale et du Conseil des gouverneurs de l'AIEA adoptées jusqu'à présent, dont certaines ont été présentées à l'initiative de la Pologne et d'autres soutenues par elle, sont très importantes dans ce contexte. La première, corédigée par la Pologne et le Canada, a été adoptée par le Conseil des gouverneurs dès le 3 mars 2022, presque immédiatement après le début de l'invasion à grande échelle. Toutes les résolutions qualifient la présence militaire russe de menace directe pour la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires en Ukraine.

Nous continuerons d'appeler la Russie à retirer son matériel militaire et l'ensemble de son personnel, y compris celui de Rosatom, de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et à en restituer le contrôle total à son propriétaire légitime, à savoir l'Ukraine. Tout en rappelant la résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale, adoptée le 2 mars 2022, et la résolution ES-11/4, adoptée le 12 octobre 2022, nous exhortons la Russie à appliquer intégralement et de manière effective les résolutions du Conseil des gouverneurs de l'AIEA. Je veux assurer le Conseil que la Pologne continuera à suivre avec une grande attention la situation autour de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et d'autres installations nucléaires ukrainiennes. Nous considérons que le rôle de l'AIEA à cet égard est indispensable et nous jugeons donc essentiel que le Conseil de sécurité soit régulièrement informé par le Directeur général.

Il y a près de 38 ans, le 26 avril 1986, la catastrophe de Tchernobyl se produisait. La Pologne, la plus proche voisine de l'Ukraine à l'ouest, a fait l'expérience directe des effets néfastes de pareilles catastrophes sur notre santé et notre environnement. Forts de cette expérience, nous avons une chose à dire, à savoir que nous devons faire tout notre possible pour éviter qu'un événement aussi désastreux ne se reproduise. Gardant à l'esprit les conséquences tragiques de la catastrophe de Tchernobyl, et compte tenu du contexte de la situation actuelle à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, nous demandons à la Russie de cesser de jouer avec le feu, au nom du bien-être des générations actuelles et futures.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Grossi pour qu'il réponde brièvement aux observations.

M. Grossi (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les membres du Conseil de leurs commentaires, qui sont très importants pour nous, tout comme le sont ceux que nous avons entendus de la part du Conseil des gouverneurs de l'Agence il y a une semaine. Malgré les circonstances très difficiles que nous vivons tous, et malgré les divergences politiques évidentes qui peuvent exister entre certains membres, il est très clair pour moi – et ce constat nous encourage énormément – qu'il y a une compréhension commune et, j'ajouterais, un soutien unanime pour le travail de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le caractère indispensable de ce travail.

Ce que je peux dire dès à présent au Conseil, c'est que nous allons bien sûr redoubler de vigilance. Nous voulons déterminer si ces épisodes récents sont susceptibles de se poursuivre, ce qui, nous l'espérons, ne sera pas le cas. Je peux informer le Conseil que demain nous effectuerons notre dix-huitième rotation sur le site de la centrale. Nous venons de terminer la déconfliction avec les autorités des Gouvernements ukrainien et russe. Nous espérons donc que la dix-huitième équipe de l'AIEA, dépêchée dans le cadre de cette opération extraordinaire qui a débuté en septembre 2022, pourra poursuivre le travail que nous avons mené jusqu'ici. Pour ma part, je m'engage, ainsi que l'Agence, à poursuivre ce travail et, bien entendu, à tenir le Conseil informé de la situation sur place.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grossi des précisions et des commentaires supplémentaires qu'il a apportés.

La séance est levée à 16 h 45.